



LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER ET HANDI'CHIENS RECONFIGURENT LEUR PARTENARIAT POUR AGIR ENSEMBLE SUR LA DUREE

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher aide et subventionne depuis de nombreuses années l'association Handi'chiens qui dresse des chiens pour accompagner les personnes handicapées. La signature d'un bail emphytéotique permettra à l'association de poursuivre son développement et de dresser 45 chiens par an.

En 2003, le Département a construit un bâtiment de 500 m² au lieu-dit « Les Luquelles » à Vineuil pour héberger l'association Handi'chiens. Depuis, celle-ci forme une trentaine de chiens par an destinés aux personnes handicapées ou aux structures les accueillant. Locataire des lieux, l'association doit réaliser des travaux de mise en conformité de l'existant et également des travaux d'extension ce qui lui permettra de dresser davantage de chiens (45 par an).

Pour cela, le Département modifie son soutien à l'association et réalise un bail emphytéotique qui permet à Handi'chiens :

- De se voir transférer partiellement la propriété du bâtiment
- De financer les travaux d'extension de 500 m² à 750 m² du bâtiment, sans avoir à assumer le coût financier initial du bien immobilier,
- De ne plus payer de loyer au Département.

Par ce bail, le Département maintient son engagement auprès de l'association.

Ce bail est signé ce jeudi 13 décembre 2018 par Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental et Robert Kolher, Président de l'association Handi'chiens.